





SAMEDI 14	16 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Mariage Stéphane Giraldeau et Josée Lalancette (Eucharistie)	
	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE France Roberge de sa mère Huguette Baker	
DIMANCHE 15	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Léo Drouin de la Famille	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Aurore Beaulieu des Parents et Amis	
LUNDI 16	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 5 ^{ème} ann de décès de Thérèse Daigle-Vallières de son fils Donald et Lisette	
MARDI 17	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Rollande Villeneuve de Madeleine Villeneuve	
MERCREDI 18	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Rita Duchesne de ses enfants	
JEUDI 19	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Pour les paroissiens(siennes) de St-Martin - Claude Lessard, ptre 9 h 00 à 21 h 00 Adoration	
VENDREDI 20	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Marie-Blanche Marois de Rita Marois et sa Famille	
SAMEDI 21	14 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Mariage Dominique Daigle et Nathalie Sommerville (Eucharistie)	
	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE 5 ^{ème} ann de décès de Raymond Drolet de son épouse et les enfants	
DIMANCHE 22	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Léopold Côté de son épouse et les enfants	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Lorenzo Cloutier de son épouse	

COMMUNIQUÉS**BAPTISÉS ET ACCUEILLIS DANS LA COMMUNAUTÉ****CHRÉTIENNE** (Dimanche le 15 juillet 2007)*EMMA, fille de Sébastien Dion et Annick Muller**LÉONIE, fille de Mathieu Côté et Marie-France Perreault**JOËL, fils de Dominique Dagenais et Isabelle Voyer**ALEX, fils de François Vézina et Mélanie Saillant**CHRISTOPHER, fils de Boris Pistoia et Mélanie Rioux**OLIVIER, fils de Guylain Barette et Isabelle Dubois**JUSTINE, fille de Patric Beaudry et Marie-Claude Beaulé***QUÉBEC 2008: GRANDE MISSION**
EUCHARISTIQUE

(Lettre pastorale sur le renouvellement du culte de la Sainte Eucharistie, de Monsieur le Cardinal Marc Ouellet, transmise le mercredi 6 juin 2007) (Quatrième partie d'une série de sept)

POUR LE RENOUVELLEMENT DU CULTE EUCHARISTIQUE

L'Eucharistie, ce "grand mystère de la foi", appelle nécessairement à vivre des moments importants de célébration, dans le cadre de la messe ou dans celui de l'adoration en dehors de la messe. Grâce au rituel de la messe, qui permet à l'Église de réaliser le mémorial du mystère pascal, chaque célébration actualise le don que Dieu fait de lui-même dans le Christ et qui est accueilli par les fidèles rassemblés pour rendre grâce avec lui. En un lieu précis, où se rassemblent les disciples du Christ, Dieu rend présent le don de son Fils au coeur de leur histoire, et il leur dispense sa vie nouvelle de Ressuscité.

Une référence à l'art et à la beauté

La célébration de l'Eucharistie ne peut pleinement s'effectuer sans un lien intrinsèque avec l'art et la beauté. Dans son exhortation apostolique *Sacramentum caritatis*, le pape Benoît XVI indique que l'art de célébrer (*Ars celerandi*) est la meilleure condition pour une participation fructueuse (*actuosa participatio*, cf: Benoît XVI, Exhortation apostolique. postsynodale *Sacramentum caritatis* (22 février 2007), n. 38). La participation active, pleine et entière d'une assemblée liturgique dépend en grande partie de la manière dont elle est animée et présidée. Les rites doivent non seulement être connus, mais aussi être intériorisés par tous les acteurs de la célébration afin d'aider l'assemblée à entrer dans le mystère. Le Saint-Père parle également de la dimension de la beauté dans la célébration: "La beauté de la liturgie fait partie du mystère de l'Eucharistie; elle est expression très haute de la gloire de Dieu et elle constitue, en un sens, le Ciel qui vient sur la terre... La beauté n'est pas un facteur décoratif de l'action liturgique; elle en est plutôt un élément constitutif, en tant qu'elle est un attribut de Dieu lui-même et de sa révélation." (Benoît XVI, Exhortation. apostolique. postsynodale *Sacramentum caritatis* (22 février 2007), n. 35).



Bien connaître les rituels

Afin de bien remplir leur tâche pastorale, les responsables de la liturgie doivent avoir une juste et vive connaissance des rituels actuels de l'Église. J'invite tous les célébrants à vérifier leurs compétences à ce propos et à prévoir dans leur horaire des temps de formation, si cela s'avère nécessaire. La fidélité aux normes liturgiques dépend en grande partie de la connaissance acquise en ce domaine. Elle suppose également la

volonté de bien les appliquer en tenant compte de l'esprit de la liturgie et des situations concrètes dans lesquelles les célébrations se déroulent. (p. 4)

Bul. No : 30

SEMAINE DU 22 JUILLET 2007

SAMEDI 21	14 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Mariage Dominique Daigle et Nathalie Sommerville (Eucharistie)	
	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE 5 ^{ème} ann de décès de Raymond Drolet de son épouse et les enfants	
	DIMANCHE 22	8 h 30	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Lorenzo Cloutier de son épouse	
LUNDI 23	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 10 ^{ème} ann décès Ls-Joseph Lebel de son épouse et les enfants	
MARDI 24	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Patrice Jean de sa sœur Marie-Ange	
MERCREDI 25	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Gabrielle Vaillancourt de Jean-Guy Simard	
JEUDI 26	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Pour les paroissiens(siennes) de St-Martin - Claude Lessard, ptre 9 h 00 à 21 h 00 Adoration	
VENDREDI 27	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Germaine et Georges Daigle de M.Mme Yvon Savard	
SAMEDI 28	14 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Mariage Dany Gagné et Jessica Sirois (Eucharistie)	
	16 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Roberto Gagné et Cathy Rousseau (Eucharistie)	
	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE 5 ^{ème} ann de décès de Jean-Paul Chantal de son épouse et les enfants	
DIMANCHE 29	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE 1 ^{er} ann de décès de Géraldine Falardeau des Parents et Amis	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Rosalia Daigle des Parents et Amis	

COMMUNIQUÉS

ÉTAT DE LA QUESTION DE LA VENTE DU TERRAIN DU PRESBYTÈRE

SAINTE-ANNE (Deuxième partie d'une série de trois)



4- Valeur estimée du terrain et conditions des offres d'achat

La valeur au pied carré de ce terrain est considérée par la Fabrique à 3.42\$ du pied carré, tel que présenté lors de la réunion des paroissiens à l'église Sainte-Anne le 12 février 2006, après que des agents d'immeubles (le 2 novembre 2005) furent consultés. Considérant que la Fabrique appuie le projet d'immeuble permettant l'implantation de logements à prix modiques en faveur des gens du milieu (personnes âgées ou à faibles revenus), conditions inscrites dans l'offre d'achat, le prix demandé aurait pu, selon le cours du marché, s'élever entre 5\$ et 7\$ du pied carré: la Fabrique était consciente de la perte de revenus importante suite à la vente du lot 2,150,370. D'autre part, certains avantages accordés par Action-Habitation (firme conseillant la corporation Villa Val d'Espoir) palliaient au manque à gagner: démolition du presbytère et du garage aux frais de l'acheteur (qu'il y ait vente ou non du terrain); branchement à l'aqueduc municipal de l'église Sainte-Anne aux frais de l'acheteur; frais d'arpentage et de notaires à la charge de l'acheteur; entretien des terrains (pelouse) jusqu'à la signature du contrat de vente, aménagement des stationnements à l'usage de la Fabrique à la charge de l'acheteur, dépôt de 10,000\$ par mois (remboursable à 10% en cas de non-vente du terrain) jusqu'à concurrence de 50% de la valeur de vente du terrain, etc. D'autre part, la Fabrique s'engageait à libérer le presbytère de ses locataires (brisant un bail de 5 ans les liant à eux), à obtenir la permission de l'Archevêque pour procéder à l'aliénation de ce bien ecclésiastique (vente) et à s'assurer de ses droits de propriété sur le terrain en question (et de l'obtention par le fait même d'un certificat de localisation).

5- Diviser le lot 2,150,370

La question de diviser le lot 2,150,370 pour en faire deux lots distincts, l'un propriété d'Action-Habitation, l'autre de la Fabrique, impose, à ce moment-ci de l'évolution du dossier, une grave contrainte: la corporation a déjà fait savoir aux citoyens du district de Val-Bélair (réunion du Conseil de Quartier du 21 mars 2007) que le projet serait complété pour l'automne 2007. Or, comme le dézonage demandé par Action-Habitation (lot consacré à un usage "culte" passant à un usage "logements multiples") couvre l'ensemble du lot 2,150,370 et non pas une partie (comme le stipulent les offres d'achat des 15 décembre 2005 et 3 juillet 2006), le processus de dézonage est à reprendre en son entier, nécessitant des mois d'attente (6 mois selon le département d'urbanisme de l'arrondissement Laurentien de la ville de Québec qui fut informé de la nécessité de diviser le lot le 12 avril 2007 par le président de la corporation Villa Val d'Espoir: : information transmise par la conseillère en urbanisme à la Fabrique le 18 avril 2007).

La Fabrique est consciente de la situation inconfortable que vivent les gens en attente de logement à ce moment-ci de l'évolution du dossier, des annonces ayant été faites alors que le processus d'achat n'était pas complété et que des conditions importantes n'étaient pas encore rencontrées (espaces de stationnement à l'usage de la Fabrique, dimensions du terrain encore non établies définitivement, ...). D'autre part, les marguilliers sont conscients des conséquences financières et de gestion de son patrimoine qu'elle risque de laisser à ses paroissiens: certaines garanties et précautions sont à assurer pour le bien de la paroisse, le serment de "bon administrateur" liant les membres de l'Assemblée de fabrique depuis leur élection. La Fabrique a entrepris des démarches (2 mai 2007) auprès d'un notaire afin de trouver une solution (légale) à la situation.

(Fin de la deuxième partie)

BAPTISÉS ET ACCUEILLIS DANS LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE (Dimanche le 22 juillet 2007)

MAXIM, fils de Jean-Philippe Mallard et Julie Dompierre et **JUSTIN**, fils de Julie Paquet

